

## CALENDRIER DPE ET AUDIT OBLIGATOIRE

LOCATION	GEL DES LOYERS	LOCATION INTERDITE	LOCATION INTERDITE	LOCATION INTERDITE	LOCATION INTERDITE	
	ETIQUETTES DPE → F → G	Si consommations énergétiques >450 kwh/m <sup>2</sup> /an énergie finale → 450 kwh/m <sup>2</sup> /an EF	ETIQUETTE DPE EN → G	ETIQUETTE DPE EN → F	ETIQUETTE DPE EN → E	
	DEPUIS LE 24/08/2022	DEPUIS LE 1 <sup>er</sup> /01/ 2023	DEPUIS LE 1 <sup>er</sup> /04/ 2023	A partir du 01/01/2025	A partir du 01/01/2028	A partir du 01/01/2034
VENTE			<b>AUDIT ENERGETIQUE OBLIGATOIRE AVANT VENTE</b> pour maisons individuelles et immeubles monopropriété Avec un DPE classé en → F → G	<b>AUDIT ENERGETIQUE OBLIGATOIRE AVANT VENTE</b> pour maisons individuelles et immeubles monopropriété Avec un DPE classé en en → E	<b>AUDIT ENERGETIQUE OBLIGATOIRE AVANT VENTE</b> pour maisons individuelles et immeubles monopropriété Avec un DPE classé en → D	